

LES SOURIRES DE LA JOCONDE

L'AME française est si bien trempée que, même dans les situations les plus graves, elle reste spirituelle et gaie. Le procès intenté à la république par l'antiquaire florentin Alfredo Geri, qui retrouva la *Joconde* et réclama du gouvernement français, en plus de la prime promise, la récompense que le code italien accorde à ceux qui ont retrouvé des objets d'art perdus, a fait sourire les Parisiens.... et *Monna Lisa* elle-même, ainsi que nous le raconte agréablement un chroniqueur du *Gaulois* :

Je suis allé voir la *Joconde* et je lui ai dit :

—Vous savez ce qui se passe?

La *Joconde* eut un sourire interrogateur. Je poursuivis :

—Vous connaissez M. Alfredo Geri?

La *Joconde* eut un sourire affirmatif.

—Evidemment, vous ne sauriez oublier que cet antiquaire expert de Florence eut l'honneur de pincer votre voleur, Peruggia et le plaisir de vous restituer à la France.

La *Joconde* eut un sourire de reconnaissance.

—Or, ma chère Monna, M. Geri, qui avait touché la prime de 25,000 francs promise par la Société des Amis du Louvre, trouva que cette récompense n'était pas suffisante.

La *Joconde* eut un sourire d'étonnement.

—Et notez, ma chère Lisa, que le gouvernement français lui avait remis les palmes académiques.

La *Joconde* eut un sourire d'admiration.

—Décoration que Léonard de Vinci lui-même n'eut jamais l'occasion de recevoir.

La *Joconde* eut un sourire de regret.

Or donc, M. Alfred Geri, mécontent, vient d'assigner le gouvernement français devant la première chambre et lui réclame la prime allouée par l'article 718 du code civil italien à toute personne ayant découvert un trésor non caché. Cette prime est fixée par le code italien à 10% de la valeur du trésor, quand

cette valeur ne dépasse pas deux mille lires, et elle n'est plus que du vingtième sur tout ce qui dépasse ce chiffre.

La *Joconde* eut un sourire approbateur.

—Il resterait, par conséquent, ma chère amie, à évaluer le nombre de milliers de lire que peut représenter votre valeur.

La *Joconde* eut un sourire modeste.

—Et M. Geri demande, tout d'abord, au tribunal de désigner des experts pour faire cette évaluation. En attendant, il réclame 100,000 francs à titre de provision.

La *Joconde* eut un sourire satisfait.

—Mais il y a une question préjudicielle à élucider.

La *Joconde* eut un sourire sceptique.

—L'article 718 du code italien n'a pas d'équivalent dans le nôtre, et la question est de savoir s'il peut être appliqué par des tribunaux français. Oui, a soutenu l'avocat de M. Geri, Me Charles Philippe.

La *Joconde* eut un sourire radieux.

—Le tribunal statuera là-dessus à huitaine.

La *Joconde* eut un sourire confiant.

—Et alors, ma chère, que pensez-vous de tout cela?

La *Joconde* eut un sourire vague.

—Si j'ai bien deviné vos sentiments, vous formez des vœux pour que M. Geri gagne son procès.

La *Joconde* eut un sourire ambigu.

—Allons, bon !... Voilà maintenant que vous semblez vous raviser et réserver votre opinion.

La *Joconde* eut un sourire moqueur.

—Je vous préviens, ma chère, que ces façons d'être ne sont pas de mon goût, et que je n'aime pas beaucoup les gens qui ne disent ni oui ni non.

La *Joconde* eut un sourire glacé.

Et je compris soudain que l'admirable sourire de la *Joconde*, ce sourire insaisissable, irréel, et pourtant si vivant et si vrai, reflète à tel point, dans sa géniale expression, les profondeurs de l'âme humaine, une et diverse, que... ma foi, que l'on peut lui faire dire tout ce qu'on veut.

—ADRIEN VELY.



LA JOCONDE